



Téléfax: (41-22)-9179008
Téléphone: (41-22)917-9301
Internet www.unhchr.ch
E-mail: CSchleker@ohchr.org

Address:
Palais des Nations
CH-1211 GENEVE 10

REFERENCE: CS/ib



Le 2 février 2010

Excellence,

En ma qualité de Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales du Comité des droits de l'homme, j'ai l'honneur de me référer à l'examen du second rapport périodique de la République Centrafricaine par le Comité lors de sa 87^{ème} session en juillet 2006. A la fin de cette session, les observations finales du Comité ont été transmises à votre Mission permanente. A ce sujet, vous vous rappellerez qu'au paragraphe final 22 des observations finales, le Comité a prié l'Etat partie de lui fournir dans un délai d'un an des informations supplémentaires sur certaines questions spécifiques ayant fait l'objet de préoccupations identifiées par le Comité (paragraphe 11, 12 et 13 des observations finales).

Le 29 juin, le 28 septembre et le 10 décembre 2007, le Rapporteur spécial a écrit au Représentant permanent de la République Centrafricaine, lui priant de soumettre les réponses de suivi dans un court délai. Durant la 92^{ème} session du Comité, tenue en mars 2008 à New York, mon prédécesseur eu l'occasion de s'entretenir avec une délégation de la République Centrafricaine afin d'examiner les modalités pouvant être envisagées en vue de la soumission des informations au titre de la procédure de suivi des observations finales du Comité.

Le 11 juin 2008, le 22 septembre, et le 29 mai 2009, mon prédécesseur a écrit à votre Mission permanente pour demander davantage d'informations sur le progrès réalisé par l'Etat partie dans la préparation de ses réponses aux paragraphes 11, 12 et 13 des observations finales du Comité ainsi que sur la date envisagée pour leur envoi. Durant sa 97^{ème} session, tenue en octobre 2009, le Comité a constaté que l'information souhaitée n'avait toujours pas été reçue.

Son Excellence
M. Léopold Ismael SAMBA
Représentative permanent de la République Centrafricaine
Auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
Fax : 022-7888885

Par conséquent, je souhaiterais m'entretenir avec un représentant de la République Démocratique du Congo durant la 98^{ème} session du Comité des droits de l'homme ayant lieu du 8 au 26 mars 2010 au siège des Nations Unies à New York. Les modalités pratiques de cette réunion pourront être discutées avec Mme. Carolin Schleker, fonctionnaire au Commissariat aux droits de l'homme à Genève (CSchleker@ohchr.org, tél. 0041-22-917 9301).

Le Comité espère vivement poursuivre son dialogue constructif avec les autorités de la République Centrafricaine sur la mise en œuvre du Pacte.

Veillez agréer, Excellence, l'expression de ma très haute considération



Abdelfattah Amor
Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales
Comité des droits de l'homme